

TRANSFERT DE CONNAISSANCES POUR LA COADAPTATION DES HUMAINS ET DES LOUPS DANS LES REGIONS ALPINES

Apprendre par l'expérience

Début du projet
Fin du projet

Février 2020
Mai 2021

Chef de projet
Collaborateurs du projet
Rédigé par

CIPRA International
CIPRA Allemagne, CIPRA France, CIPRA Italie
Marion Ebster (CIPRA International), Elise Turquin
(CIPRA France), Uwe Roth (CIPRA Allemagne)



Federal Ministry
for the Environment, Nature Conservation
and Nuclear Safety

temperatio
Stiftung für Umwelt | Soziales | Kultur

Stiftung unaterra



Table des matières

I.	Introduction	3
II.	Intentions et objectifs du projet	3
III.	Résultats.....	5
	Synthèse des résultats et conclusions par pays	5
	Autriche.....	5
	Suisse	6
	Liechtenstein	8
	Allemagne	8
	France.....	9
	Italie	12
	Slovénie	13
	Synthèse des résultats et conclusions par question	14
	Potentiels et défis d'une organisation transfrontalière de bergers	21
IV.	Conclusions générales.....	22



I. INTRODUCTION

Le retour des grands carnivores provoque de plus en plus le durcissement des fronts entre les différents groupes d'acteurs. Parmi les grands carnivores qui se sont (ré)installés dans les Alpes, le loup est l'animal le plus répandu et le plus débattu. Les loups, espèce hautement adaptable et opportuniste, traversent régulièrement les frontières - physiques comme intangibles. Ainsi, ils accompagnent et influencent les processus sociaux et culturels depuis des temps immémoriaux. Les loups suscitent une réflexion sur les frontières : sur la délimitation concrète des pâturages par des clôtures, mais aussi sur les frontières floues et insaisissables entre nature/sauvage et culture/civilisation. D'une part, les loups nous poussent à consolider, à établir et à bureaucratiser certaines frontières (par exemple, les nombres de pertes et de tirs, les distances par rapport aux établissements humains, les taux de rémunération des dommages). D'autre part, les frontières humaines deviennent perméables, obsolètes ou brouillées par les loups (frontières nationales/régionales, entre intérêts privés et publics, entre acceptation et rejet, entre nature et culture) (voir Frank E., Heinzer N., 2019).

Le loup est protégé par plusieurs accords internationaux comme la Convention de Berne et la Directive Faune-Flore-Habitat de l'Union européenne ou la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). Il appartient à une espèce animale d'intérêt commun et les lois nationales ont été adaptées afin d'intégrer ce statut de protection dans le droit national de tous les pays de l'UE et de la Suisse. Ce statut a été contesté à maintes reprises et donne lieu à des débats animés, notamment dans les pays où le loup n'a pratiquement pas fait d'apparition au cours des dernières décennies. Dans le même temps, son statut de protection est confirmé à plusieurs reprises, que ce soit par l'Union européenne¹, la Convention de Berne² ou les lois nationales et fédérales³. Comme il semble qu'il n'y ait pas de perspective proche à faire évoluer ces lois, l'adaptation aux pratiques de partage de l'espace et du paysage avec cet animal est une solution constructive et une étape logique.

II. INTENTIONS ET OBJECTIFS DU PROJET

Les évolutions dans les pays alpins sont diverses. Cela est dû en partie à la propagation du loup, en partie aux conditions culturelles, sociales et politiques. Néanmoins, les défis sont généralement similaires, de même que les réactions et les mesures prises. Cela offre un vaste "champ d'apprentissage" transfrontalier dans lequel les pays et les régions peuvent apprendre les uns des autres et se soutenir mutuellement. Il n'est pas nécessaire de répéter plusieurs

¹ "Le loup reste protégé par le Parlement européen" : <https://wilderness-society.org/wolf-remains-protected-by-eu-parliament/> (en). Confirmation du statut de protection du loup par le Commissaire européen à l'environnement adressée aux délégués européens du Tyrol (A) et du Tyrol du Sud (I) : www.tt.com/artikel/30747399/eu-will-am-strengen-schutzstatus-des-wolfes-nicht-ruetteln (de)

² La demande de la Suisse au Comité permanent de la Convention de Berne pour le déclassement du statut de protection du loup est rejetée. Voir Rapport KORA 2020, p. 31.

³ Annulation de l'ordre de tir de loups par le tribunal administratif régional de Salzbourg : <https://tirol.gruene.at/natur-und-umwelt/schutzstatus-des-wolfs-tiroler-gruene-sehen-klare-entscheidung-des-landesverwaltungsgerichts> (de)



fois les mêmes erreurs, et des mesures efficaces - adaptées aux conditions locales - peuvent être adoptées. **L'objectif ici est de créer une vue d'ensemble des activités de coadaptation des humains à la présence des loups dans la zone alpine au cours des dernières années.** À cette fin, plus de 30 entretiens ont été menés avec des personnes d'Autriche, de Suisse, d'Italie, de France et de Slovénie. Nous voulions savoir ce qui a fonctionné et pourquoi, mais aussi quelles mesures ont échoué et pour quelles raisons. Des idées et des conclusions ont été recueillies sur la manière dont ces activités ont évolué au cours des 10 à 20 dernières années (en fonction de l'apparition et de la propagation des loups) : quelles sont les principales préoccupations aujourd'hui ? Quels sont les principaux résultats et expériences des dernières années (voire décennies) ? Quels sont les défis - sociaux, économiques, politiques et écologiques - que nous devons relever plus intensivement à l'avenir ? Où se situent les "lacunes" qui n'ont peut-être pas fait l'objet d'une attention suffisante à certains endroits jusqu'à présent ? Les questions de l'entretien visaient aussi bien le niveau technique qui concerne la protection et le suivi des troupeaux que les développements, les succès et les lacunes dans ces domaines. Elles font également référence aux développements culturels et sociaux de la coadaptation et aux éventuels changements d'attitude des différents groupes. Le niveau politique a aussi été abordé, en questionnant les résultats et évolutions des mesures et règles politiques mises en place (par exemple sur les subventions et les compensations).

En outre, un autre accent a été mis sur la profession des bergers dans les régions alpines, car ce groupe joue un rôle particulier dans les processus de coadaptation avec les grands carnivores. Ils sont très exposés lorsqu'il s'agit d'interactions pratiques avec les loups sur les pâturages alpins et, en même temps, ils représentent un groupe professionnel très petit, diversifié, hautement spécialisé et socialement marginalisé dans la société alpine. Par conséquent, l'intention de ce projet était également d'examiner dans quelle mesure une organisation transfrontalière pour les bergers dans les Alpes serait utile et réalisable. Dans ce cas, le groupe cible était exclusivement constitué de bergers des quatre pays suivants : Italie, Suisse, Autriche et France. Bien que tout le monde ait besoin de possibilités d'échange et d'apprentissage qui dépassent les frontières régionales ou nationales - comme le montre ce rapport -, ce sont avant tout les bergers et les éleveurs qui sont confrontés très directement aux questions de coadaptation. Les défis de la gestion des troupeaux et des pâturages alpins augmentent considérablement en quantité et en complexité avec l'apparition des populations de loups. De nouvelles (et/ou très anciennes) techniques de conduite des troupeaux sont nécessaires, ainsi qu'une communication affinée et active avec les différentes parties prenantes (par exemple les touristes) et des connaissances accrues sur le comportement et l'élevage des animaux. En outre, il existe très peu de groupes d'intérêt organisés pour les bergers dans les pays alpins. Les résultats de cette étude complémentaire constituent la deuxième partie de ce rapport final. Ils constituent en outre un élément fondamental pour le développement du projet de mise en œuvre de la CIPRA, dont l'un des objectifs centraux est le soutien des bergers dans les Alpes.



III. RESULTATS

Les conclusions présentées dans ce résumé sont basées sur l'analyse des entretiens menés. Les opinions présentées par les personnes interrogées ne reflètent pas nécessairement la position de la CIPRA sur le sujet.

SYNTHESE DES RESULTATS ET CONCLUSIONS PAR PAYS

Autriche

Pour la synthèse des déclarations issues des entretiens suisses, veuillez consulter la version complète du rapport final : www.cipra.org/connaissances-loup (en)



Fig. 1 : Développement de la population de loups en Autriche de 2010 à 2019. Rapport WISO 2020, p. 9.

L'apparition du loup étant relativement récente en Autriche, le tumulte et le populisme qui l'accompagnent reposent sur un manque d'expérience et la persistance de la "phase de déni", définie par l'un de nos interlocuteurs comme l'adhésion à la croyance que des "Alpes sans loups" sont un objectif réalisable. La responsabilité des différentes provinces fédérales et la réticence des autorités étatiques créent une grande hétérogénéité en termes de mesures de protection et de communication. Par ailleurs, les groupes d'intérêt disposent d'une grande marge de manœuvre pour communiquer leurs propres opinions et attitudes sur le sujet de manière plus ou moins agressive par le biais des canaux respectifs.

En Autriche, en outre, la profession de gardien de troupeaux souffre d'un manque de prestige social ainsi que de possibilités de formation et de revenus suffisants. Par conséquent, il y a peu de bergers professionnels et bien formés. Il convient également de mentionner ici que, traditionnellement, l'élevage ovin n'a pas la même importance que l'élevage bovin. En 2020, selon "Statistics Austria", il y avait 394 000 brebis en Autriche, contre 1,85 million de bovins.



De plus, seulement 270 000 têtes de bétail environ étaient gardées sur les pâturages alpins pendant les mois d'été.⁴⁵

La petite agriculture structurée dans les zones alpines en Autriche est confrontée à de nombreux défis tels que les problèmes de succession, l'agriculture à temps partiel et les faibles prix du marché pour les produits agricoles. Le retour du loup exacerbe ces problèmes, comme cela a été mentionné dans les entretiens. Dans le même temps, l'agriculture alpine a une très longue tradition, gravée dans l'identité autrichienne et joue un rôle majeur dans le marketing lié au tourisme et dans l'industrie touristique. Depuis le retour du loup, les deux secteurs sont encore plus mis au défi de trouver des solutions et ils devraient de toute urgence le faire ensemble (protection des troupeaux, clôtures, chiens de protection, communication, etc.).

Suisse

Pour la synthèse des déclarations issues des entretiens suisses, veuillez consulter la version complète du rapport final : www.cipra.org/connaissances-loup (en)

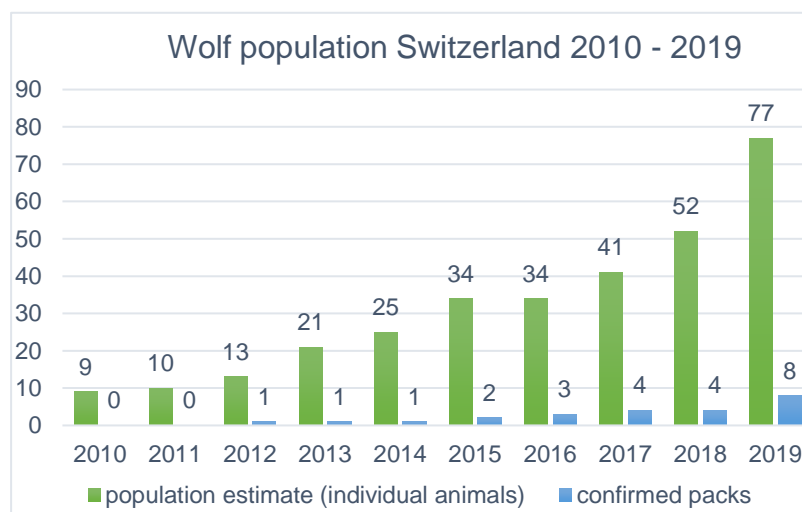


Fig. 2. Évolution de la population de loups en Suisse de 2010 à 2019. Rapport WISO 2020, p. 207.

⁴www.statistik.at/web_de/statistiken/wirtschaft/land_und_forstwirtschaft/viehbestand_tierische_erzeugung/viehbestand/index.html#index3 (de)

⁵ www.almwirtschaft.com/images/stories/neuigkeiten/2017/pdfs/Almwirtschaft_in_Zahlen.pdf (de) (consulté le 10 mars 2021). Ces chiffres sont ceux de 2016. Les chiffres ont probablement diminué un peu depuis.

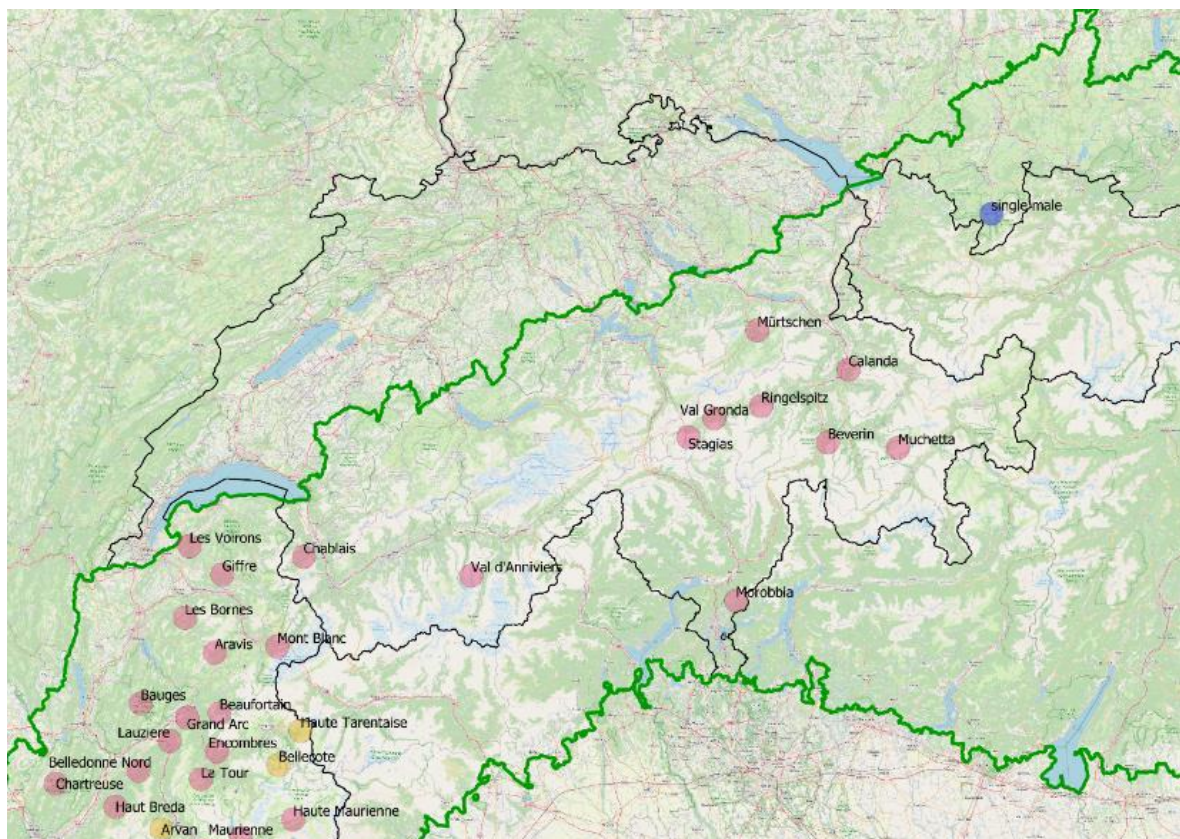


Fig. 3 : Répartition des meutes de loups en Suisse dans le périmètre de la Convention alpine (ligne verte) ; Verein CHWOLF, Aperçu de la présence actuelle des loups en Suisse, état en décembre 2020 : <https://chwolf.org/woelfe-in-der-schweiz/wolfspraesenz/aktuelle-daten>.

La Suisse a une histoire de 25 ans de coadaptation avec les loups depuis leur retour. Elle est très souvent utilisée comme modèle, exemple de meilleure pratique et joue un rôle de conseil pour d'autres pays et régions. Si beaucoup peut être appris de l'exemple suisse, il faut cependant considérer que la signification politique, sociale et culturelle de l'agriculture de montagne, la pratique agricole la plus exposée à la prédation du loup, est d'une importance exceptionnelle en Suisse. Les subventions versées pour soutenir l'agriculture de montagne sont beaucoup plus importantes que dans les autres pays alpins, bien que seulement 25 % environ des entreprises agricoles se trouvent en zone de montagne⁶. En outre, aucun autre pays alpin n'atteint le montant des fonds consacrés aux mesures de protection, aux conseils et à la surveillance en Suisse.

Une autre raison pour laquelle la Suisse est un modèle intéressant est le fait que, bien qu'elle soit politiquement structurée en 26 cantons avec de fortes compétences fédérales, des institutions très importantes et fortes concernant les mesures de prévention, la protection des

⁶ www.sbv-usp.ch/de/schlagworte/berglawirtschaft/



troupeaux et la surveillance sont organisées et coordonnées au niveau national (AGRIDEA⁷ et KORA⁸).

La Suisse joue également un rôle particulier puisqu'elle ne fait pas partie de l'Union européenne et que la législation européenne telle que la directive Faune-Flore-Habitat ne s'applique pas. Cependant, le loup en Suisse - également signataire de la Convention de Berne - bénéficie d'un statut de protection aussi élevé que dans l'UE. Mais l'opposition à la présence du loup en Suisse est tenace et, malgré 25 ans d'expérience, les enseignements importants et les expériences faites jusqu'à présent n'atteignent pas le public ni même le débat politique. C'est ce qu'ont montré de manière exemplaire les déclarations faites au Conseil national lors de la révision partielle de la loi sur la chasse en 2019 (voir rapport KORA, 2020 p. 68). Et, cela est également démontré, par les déclarations faites dans le cadre de ce rapport, où un manque de connaissances sur les loups en général et sur leur rôle dans la nature a été mentionné à plusieurs reprises.

Liechtenstein

Au Liechtenstein, aucun entretien n'a été réalisé en raison de la petite taille du pays et de l'absence d'une population de loups établie. Il n'y a eu que deux observations confirmées d'animaux individuels en 2018 et 2020, qui étaient des animaux migrateurs. D'autres loups migrateurs sont attendus dans un avenir proche, car des formations de meutes peuvent être observées dans les environs immédiats du pays (par exemple dans le canton de Grisons/CH) (voir rapport WISO, 2020 p. 158).

Allemagne

Pour la synthèse des déclarations issues des entretiens allemands, veuillez consulter la version complète du rapport final : www.cipra.org/connaissances-loup (en)

De nombreux agriculteurs plaident pour l'abattage des loups. Ils demandent des "Alpes sans loups" car les troupeaux ne peuvent pas être protégés correctement en raison des caractéristiques du paysage alpin et du grand nombre de touristes. Les politiciens (locaux) suivent ces demandes et se rangent du côté de ces agriculteurs. Les deux groupes négligent le fait qu'il n'est pas possible de créer des zones sans loups, car le loup est un animal migrateur et sa présence est appelée à s'imposer également dans les Alpes bavaroises en raison de l'augmentation des populations européennes. Cela conduit à une attitude défensive vis-à-vis de la nécessité de mesures de protection des troupeaux. Mais depuis peu, un nombre croissant d'agriculteurs commencent à sortir du rang et à se préparer contre le "nouveau" prédateur. Cependant, les exemples positifs de protection des troupeaux ne se trouvent encore qu'à une très petite échelle.

Les problèmes liés à la présence d'un grand nombre de touristes dans les Alpes bavaroises et aux mesures nécessaires de protection des troupeaux (chiens de protection, clôtures, etc.) sont prévisibles. La participation de représentants du tourisme aux tables rondes respectives

⁷Association suisse pour le développement de l'agriculture et de l'espace rural : www.agridea.ch/ (fr)

⁸ Projets de recherches coordonnés pour la conservation et la gestion des carnivores en Suisse : www.kora.ch/index.php?id=1&L=2 (fr)



ne résoudra probablement pas entièrement ce problème. Ce qu'il faut en plus, c'est une communication plus forte des associations de tourisme et de l'administration de l'État, ciblée sur les touristes eux-mêmes. Si tout le reste échoue, les touristes doivent être "éduqués" par des amendes considérables.

La vue d'ensemble et une perspective plus large sur le sujet semblent manquer. Le retour du loup pourrait être l'occasion de réévaluer l'agriculture alpine. Cela signifie qu'il faut examiner en détail les réalisations de l'agriculture alpine et définir ce qui mérite d'être préservé et ce qui est négligeable. Cela conduira probablement à la création de nouvelles "zones sauvages" dans quelques régions, mais aussi à des efforts/paiements plus importants dans le reste du paysage culturel des Alpes bavaroises.

France

Pour la synthèse des déclarations issues des entretiens allemands, veuillez consulter la version complète du rapport final : www.cipra.org/connaissances-loup (en)

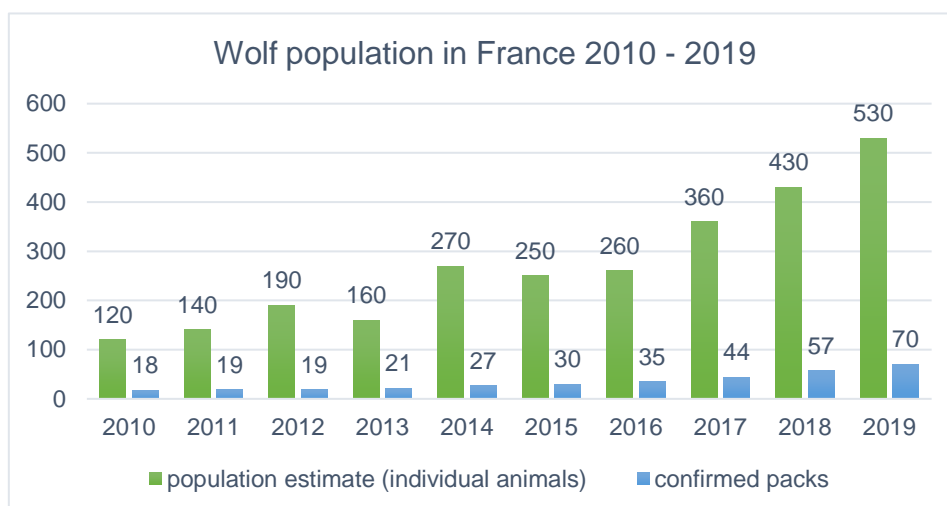


Fig. 4 : Développement de la population de loups en France de 2010 à 2019. Rapport WISO 2020, p. 35.

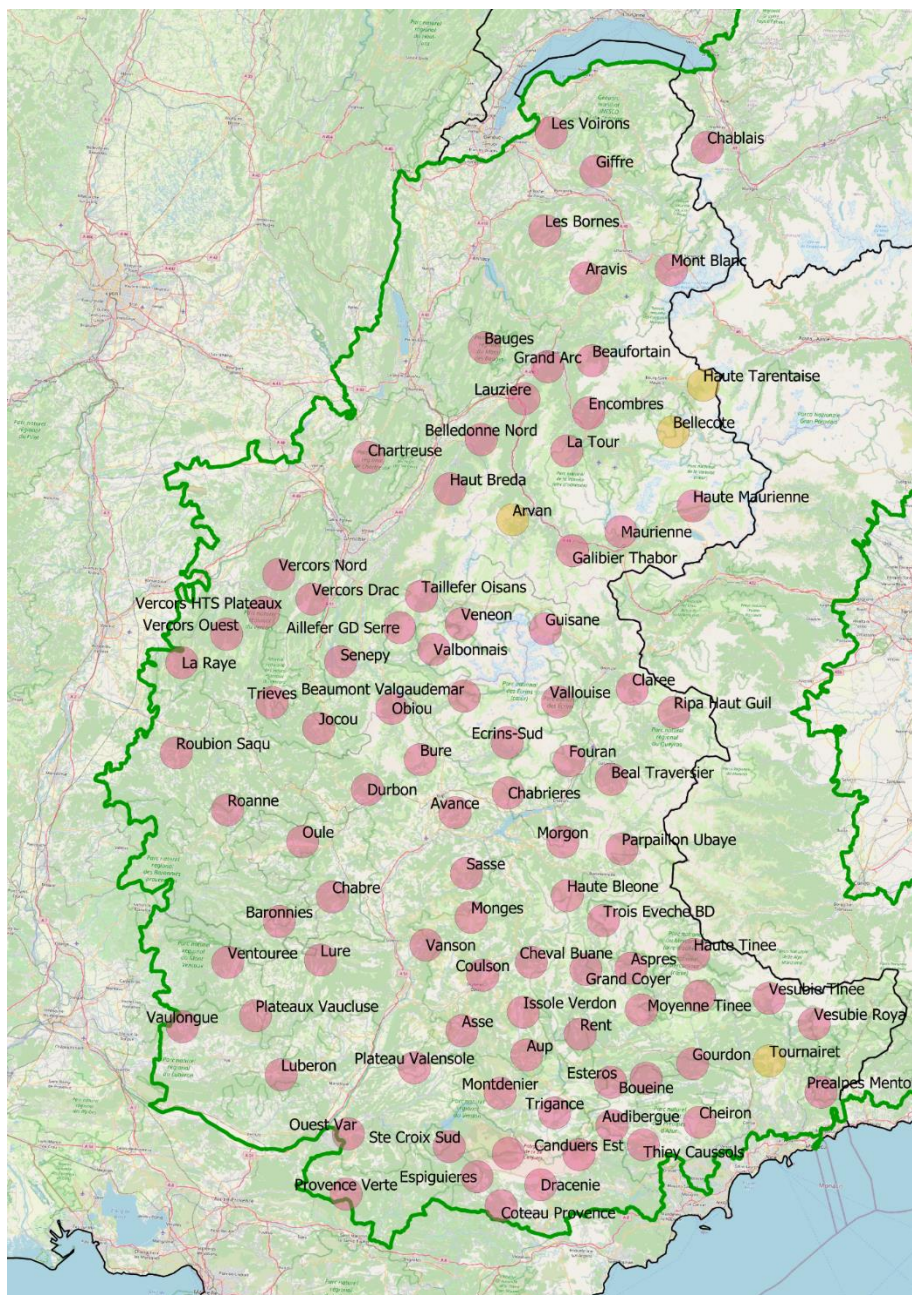


Fig. 5 : Répartition des meutes de loups en France dans le périmètre de la Convention alpine (ligne verte) ; Carte schématique des zones de présence du loup en France - Situation à la fin de l'hiver 2020 - Présentation du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation lors de la réunion du WISO en octobre 2020.

L'arrivée des loups dans les années 1990 a pris tout le monde de court : les éleveurs, les services techniques et l'État. Les systèmes d'élevage pastoraux, mis en place en l'absence de prédation, n'ont pas eu le temps de s'adapter. Cela a eu des impacts importants sur les systèmes d'élevage, sur les différentes formes d'occupation du sol sur les alpages où les



conflits se sont multipliés, et sur les ongulés sauvages (prédation et dérangement par les loups et les chiens de protection).

Rétrospectivement, l'échec des mesures de protection mises en place en 2004 est visible aujourd'hui. Selon les personnes interviewées, les loups se sont rapidement adaptés aux dispositifs de protection des troupeaux (filets électrifiés, présence constante de l'homme et des chiens de protection) ; les tirs de protection n'étaient pas assez souples et pas adaptés aux réalités de la prédation, de même que la gestion des chiens de protection (capital génétique aléatoire, mauvaise éducation des chiens et pas de formation et autre soutien aux éleveurs).

Un autre problème majeur identifié par les personnes interrogées est la "sacralisation" du loup dans la société en général. Il est souvent considéré comme un symbole de la biodiversité et du sauvage, doté d'une importance extrême et souvent passionnelle, au risque d'occulter les réalités de la prédation vécue par les agriculteurs et les bergers.

À l'heure actuelle, les chiens de protection en meute semblent être la seule mesure de protection qui fonctionne. Ceci est potentiellement problématique car l'augmentation du nombre de chiens peut augmenter le nombre d'incidents et d'accidents avec les humains et les autres animaux. D'autant plus que les chiens travaillent à l'instinct et non sur ordre, ce qui a pour conséquence de gêner les touristes, d'augmenter la prédation par les chiens eux-mêmes et de perturber la faune.

De plus, l'allotement⁹ rend les pratiques d'élevage particulièrement vulnérables à la prédation car il est plus difficile (voire impossible) et coûteux de mettre en place des systèmes de protection. L'enjeu est de maintenir la prédation en dessous d'un niveau tolérable. Pour ce faire, il existe deux leviers principaux :

- Meutes de chiens de protection : formation des services techniques et des éleveurs, mise en place d'une filière de chiens de protection (travail sur la sélection génétique et l'éducation des chiens, gestion des chiens problématiques ou trop âgés, information, etc.)
- Tirs réglementés de loups (pour éviter la disparition de l'espèce) afin de recréer la peur de l'homme : changement de législation.

Il est nécessaire d'aborder la question d'un point de vue systémique et de mieux comprendre les réalités de la prédation. Par ailleurs, il faut travailler sur les conditions d'exercice des activités pastorales (notamment la situation du logement). Il faut également communiquer sur le métier de berger, sur les réalités des systèmes agricoles actuels et sur les externalités qu'ils produisent (biodiversité, maintien des espaces ouverts, gestion des risques naturels, etc.) Un changement des mentalités est également nécessaire pour que les échanges soient possibles, même (ou surtout) en cas de désaccord. Cependant, les acteurs interrogés s'accordent à dire que la prédation lupine n'est pas le problème majeur de l'activité pastorale mais qu'elle exacerbe les tensions déjà existantes d'un modèle économique fragile.

⁹ "L'allotement" est une technique d'élevage qui consiste à regrouper le bétail par lots selon certains critères afin d'améliorer la qualité ou le rendement.



Italie

Pour la synthèse des déclarations issues des entretiens allemands, veuillez consulter la version complète du rapport final : www.cipra.org/connaissances-loup (en)

	Anno 2017-2018			Minimo numero di lupi stimati
	Branchi	Coppie	Solitari	
Piemonte	33	2		195
Aosta	4			31
Lombardia	1	1	1	11
Bolzano/Trento	1			3
Trento		1		2
Bolzano/Trento/Veneto	1			6
Veneto/Trento*	4			28**
Veneto	2			15
Friuli		1		2
Totale	46	5	1	293

Fig. 6 : Nombre de meutes (*Branchi*), de couples (*Coppie*) et d'individus solitaires (*Solitari*) avec des territoires stables, et nombre minimum relatif de loups dans les Alpes italiennes par région/province autonome (*Minimo numero di lupi stimati*) en 2017-2018 ; (* Vénétie/Trento est indiqué car 4 meutes sont partagées avec la province de Trente, dont une documentée uniquement dans la province de Trente).

Concernant les données de présence du loup, les résultats du deuxième projet WolfAlps pour la campagne 2020-2021 seront disponibles fin 2021. Les dernières données disponibles sont celles collectées par le premier WolfAlps et concernent la période 2017-2018. Ces données montrent que la présence du loup est en constante augmentation dans les Alpes italiennes, en particulier un minimum de 46 meutes et 5 couples reproducteurs ont été recensés, pour un total minimum de 293 loups (Fig. 6)¹⁰.

L'arrivée du loup dans les Alpes italiennes a considérablement modifié les pratiques pastorales, notamment par la mise en place de mesures de protection entraînant un coût et une charge de travail supplémentaires pour les bergers et les éleveurs. Les limites inhérentes au système d'indemnisation et aux aides financières pour la mise en œuvre des mesures de protection sont un point fort pointé par les éleveurs et les bergers. Les chiens de protection, devenus indispensables, sont coûteux à entretenir et créent des problèmes avec les touristes. Il est donc nécessaire de soutenir les éleveurs et les bergers notamment dans la gestion et l'éducation des chiens et dans la mise en œuvre des mesures de protection en général.

¹⁰ Source : La population de loups dans les Alpes italiennes 2014-2018. Rapport technique, projet LIFE WOLFALPS, p. 43.

Il faut préciser que les données rapportées par WolfAlps ne constituent pas une estimation de la population, mais sont basées sur des analyses génétiques effectuées sur des échantillons biologiques collectés lors du suivi. Ils doivent donc être compris comme le nombre minimal de spécimens déterminés. Par ailleurs, il n'existe pas de suivi homogène des populations de loups entre les régions. Les méthodes et les délais diffèrent, tant en termes de suivi de la population qu'en termes de suivi des attaques et des victimes, ce qui rend difficile l'obtention d'une estimation fiable.



La question du suivi des populations de loups et des attaques est également problématique. Le manque de transparence autour de ces chiffres encourage une certaine méfiance envers les politiciens et les scientifiques. Cette méfiance envers la recherche scientifique est alimentée par l'impression que la surveillance des loups est plus importante que la recherche de mesures favorisant la coexistence.

Slovénie

Pour la synthèse des déclarations issues des entretiens allemands, veuillez consulter la version complète du rapport final : www.cipra.org/connaissances-loup (en)

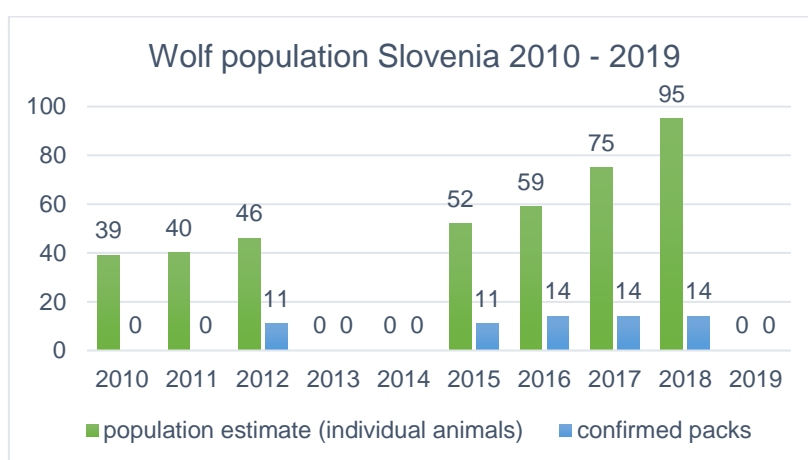


Fig. 7 : Développement de la population de loups en Slovénie de 2010 à 2019. Rapport WISO 2020, p. 181.

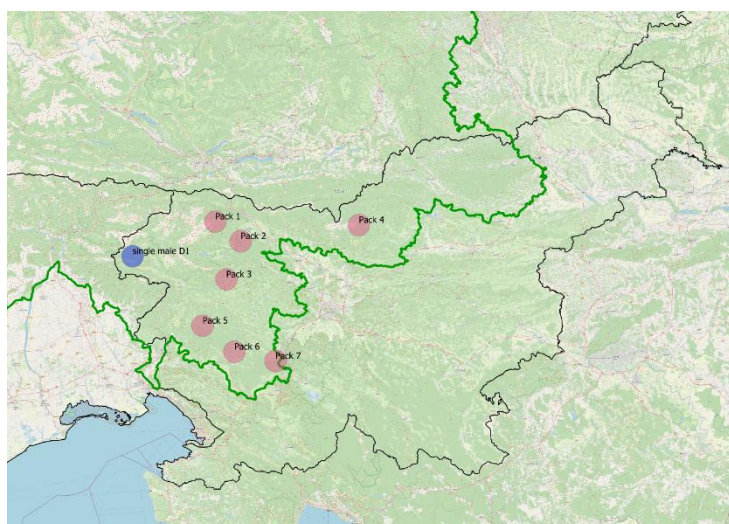


Fig. 8 : Répartition des meutes en Slovénie dans le périmètre de la Convention alpine (ligne verte), Projet loups, relations familiales des loups (pedigrees) au cours de la saison d'échantillonnage 2019/20 : www.volkovi.si/?p=1751.



La population de loups a augmenté et s'étend dans de nouvelles régions. Des conflits sont apparus dans des régions où les gens n'étaient plus habitués aux loups. Les agriculteurs ont été pris par surprise, ont subi de nombreux dommages et ont à leur tour exercé une pression accrue sur les politiciens. Cela a entraîné un va-et-vient juridique sur le tir des loups problématiques. La situation s'est aggravée depuis l'interdiction des tirs, qui était jusqu'alors considérée comme un compromis. Il a été mentionné à plusieurs reprises que l'arrêt des quotas de chasse était une erreur en ce qui concerne la perception du sujet par le public, la chasse illégale et la gestion des populations. D'une manière générale, la polarisation et l'instrumentalisation du conflit et, par conséquent, la mentalité anti-loup et la colère envers le gouvernement constituent un problème majeur.

En général, la protection des troupeaux, comme l'utilisation de chiens de protection des troupeaux, s'est considérablement améliorée ces dernières années. La surveillance des loups a été mise en place et s'est améliorée au cours des dix dernières années. Les agriculteurs bénéficient désormais d'un soutien institutionnel plus important, puisque des subventions pour les mesures de protection des troupeaux ont été mises en place. Les mesures nécessaires de protection des troupeaux requièrent davantage de soutien (financier et en termes de connaissances) de la part de l'État, car l'élevage est menacé dans son existence par le retour du loup et l'augmentation des coûts d'exploitation qui en découle. Une meilleure communication de la part de l'État sur les aides financières et les subventions existantes, par exemple pour les mesures de protection des troupeaux, est nécessaire.

La nécessité d'améliorer la disponibilité des données a été soulignée à plusieurs reprises. Il est nécessaire de disposer de plus d'informations sur le nombre de loups afin d'avoir un terrain d'entente pour dialoguer. L'inexactitude des données de surveillance a nuit à la relation avec la population.

Des échanges entre les chasseurs, les agriculteurs et l'État ont déjà lieu afin de favoriser la compréhension mutuelle. Mais il semble que tout le monde n'en soit pas conscient. Certaines des personnes interrogées ont participé à des échanges transnationaux avec la Suisse et les pays voisins. L'échange entre les départements forestiers et agricoles a déjà lieu et fonctionne bien. Un point crucial qui ressort des entretiens est que le loup ne devrait pas être une espèce protégée au titre de l'annexe 4¹¹ (ce qui signifie que chaque individu est protégé) mais de l'annexe 5, mieux adaptée à la situation et qui favoriserait sans doute une meilleure acceptation de la population.

SYNTHESE DES RESULTATS ET CONCLUSIONS PAR QUESTION

Pour les conclusions détaillées par questions directrices et les parallèles et différences transnationales qui en découlent, veuillez consulter la version complète du rapport final : www.cipra.org/connaissances-loup (en)

¹¹ Annexe 4 de la directive européenne habitats.

https://ec.europa.eu/environment/nature/legislation/habitatsdirective/index_en.htm (en)



1. Comment ou dans quelle mesure le processus de coexistence (la stratégie de coadaptation) avec le loup a-t-il changé au cours des dernières années/décennies/depuis son retour ? Quels sont les aspects politiques, sociaux et techniques de ces changements ?

Ici, comme dans de nombreuses réponses, on déplore un manque général de connaissances factuelles ou leur négligence. Les réponses à la question sur le développement général des stratégies de coadaptation se perpétuent principalement autour des thèmes de l'instrumentalisation politique, de la polarisation et d'un manque de connaissances ou d'une maigre distribution des connaissances sur la protection des troupeaux dans ses multiples dimensions.

Pour **contrer la polarisation et l'instrumentalisation politiques, il serait utile de procéder à des comparaisons et à des échanges internationaux et interrégionaux entre les administrations et les acteurs politiques** afin de tirer des enseignements des pires cas et des meilleures pratiques. En outre, le **développement de stratégies de communication au niveau politique et au sein de l'administration** est recommandé pour contrer les communications moins nuancées de certains groupes d'acteurs. En ce qui concerne la protection des troupeaux, il est conseillé de procéder **à des échanges interrégionaux et internationaux entre les administrations et les praticiens de la protection des troupeaux** afin de les améliorer, y compris pour les questions de financement¹².

Pour contrer les tensions et les polarisations, des tables rondes ("réunions de parties prenantes") ont été mentionnées. **Les échanges interrégionaux et interdisciplinaires sur les questions de coadaptation peuvent être recommandés, mais ils doivent respecter certaines normes.** De telles tables rondes devraient avoir lieu sur une base régulière et à une échelle plutôt localisée. En outre, elles devraient être animées par des experts, expérimentés et bien formés, largement acceptés et considérés comme dignes de confiance dans différents domaines (par exemple, l'agriculture, la chasse, l'administration, la science).

Enfin, il semble **nécessaire de développer des stratégies de communication, par exemple par les administrations régionales et nationales**, afin de contrecarrer la diabolisation et la romanisation des loups et de diffuser des connaissances factuelles auprès du public sur des sujets tels que la prédation et la protection des troupeaux. S'il n'y a pas de stratégie opérationnelle soutenue et mise en œuvre par les autorités, mais seulement une communication réactive, d'autres institutions et organisations prendront le dessus sur le processus de formation de l'opinion, ce qui risque d'aboutir à des positions en noir et blanc et au durcissement des fronts que l'on observe très souvent aujourd'hui.

2. Quels sont les préoccupations et les défis les plus urgents concernant la coadaptation avec le loup dans votre pays ou votre région ?

Le premier point ci-dessus résume déjà trois des préoccupations les plus pressantes :

- A. Organiser et animer, de manière professionnelle, des réunions entre parties prenantes (Cf. question 1).
- B. Une approche transfrontalière et territorialisée pour le suivi des populations de loups.

¹² De tels échanges et l'institutionnalisation de formations à la protection des troupeaux sont actuellement développés dans le cadre du projet LIFEStock Protect en Autriche, Bavière et Tyrol du Sud : <https://lifestockprotect.info/en> (en)



C. Une professionnalisation de la communication à tous les niveaux.

Pour (B), **des échanges transfrontaliers d'experts (scientifiques et praticiens comme les chasseurs, les gardes-chasse, les bergers) sur les méthodologies et les données de surveillance** sont recommandés afin d'harmoniser les données et de favoriser la fiabilité des données parmi les praticiens. En Italie, dans le cadre du projet LIFE Wolf ALps, une approche transrégionale de la surveillance des loups dans les régions alpines de l'Italie est entreprise pour la première fois. Cela peut servir d'exemple, mais la **dimension transnationale** doit également être prise en compte dans l'Espace alpin, car les frontières nationales n'empêchent pas la mobilité des loups. C'est l'objectif du deuxième projet LIFE WolfAlps (2019-2024) avec une approche coordonnée à l'échelle des Alpes impliquant quatre pays alpins : l'Italie, la France, l'Autriche et la Slovénie¹³.

Pour (C) : **Le manque de professionnalisme dans la communication avec le public** peut être contré par le développement et la mise en œuvre de **stratégies de communication par les administrations et la politique au niveau national et régional**. Une **formation ciblée en communication** pour les services techniques et l'administration (vétérinaires officiels, conseillers en protection des troupeaux, agents de l'OFB, gardes-chasse, bergers...) peut également être fortement recommandée et revêt une importance cruciale.

Afin d'améliorer les mesures de protection des troupeaux et d'accroître leur acceptation par les éleveurs, les échanges interrégionaux et internationaux entre les membres de l'administration et les praticiens (agriculteurs, éleveurs, bergers) peuvent être un moyen très efficace. **Les questions concernant les chiens de protection des troupeaux (sélection génétique, élevage, formation et éducation, détention de meutes, conditions d'achat et distribution des chiens, questions juridiques, etc.) reviennent constamment** dans les entretiens. **Il est urgent de procéder à des échanges internationaux et de diffuser des informations afin d'apprendre les uns des autres et d'améliorer les conditions actuelles**. De plus, les opportunités de formation et de professionnalisation pour les bergers sont rares dans l'Espace Alpin, mais pourtant nécessaires de toute urgence. Le projet LIFEStock Protect travaille également sur ce problème ainsi que sur les questions liées aux chiens de protection, par exemple avec l'établissement de "Centres de compétence en protection des troupeaux"¹⁴. Cependant, les administrations régionales et nationales du secteur agricole ont tout intérêt à **favoriser la formation des bergers ainsi qu'à améliorer et à normaliser les conditions de travail**, afin de disposer d'un très bon levier pour relever les défis de la prédation par les loups.

3. Quelles sont les expériences ("apprentissages") les plus importantes que vous avez faites ? Que peuvent apprendre de vous les autres pays et régions ?

Il est évident que la mise en œuvre et l'amélioration continue des mesures de protection des troupeaux sont nécessaires presque partout dans l'espace alpin. **On ne saurait trop insister sur le fait que les mesures de protection des troupeaux devraient être mises en place AVANT le début des attaques de loups**. Dans la réalité, cependant, les autorités se trouvent souvent en situation de réagir plutôt qu'agir, les mesures de protection n'étant souvent mises en place qu'après les premières attaques. Au risque de pertes accrues et d'un débat émotionnel plus que factuel.

¹³ www.lifewolfalps.eu/fr/les-aires-du-projet/ (fr)

¹⁴ <https://lifestockprotect.info/en/south-tyrol-has-found-its-first-livestock-protection-competence-center/> (en)



Dans **les régions où l'on sait que le loup va bientôt apparaître en plus grand nombre**, comme dans les Alpes autrichiennes et bavaroises¹⁵, il est **fortement recommandé d'anticiper et d'appliquer des mesures de protection des troupeaux, d'investir dans la formation des acteurs et de tirer les leçons des expériences des pays voisins**. Là encore, on peut mentionner le projet LIFEStock Protect qui vise ces régions ainsi que le Tyrol du Sud. En outre, il est important de mentionner les efforts qui ont été entrepris dans le cadre du projet LIFE Euro Grands Carnivores. Ce projet, qui se termine en 2021, a également permis d'élaborer des actions concrètes à mener dans de nombreuses régions et pays d'Europe¹⁶.

Comme le loup est très adaptatif et - comme on le voit en France ¹⁷- s'adapte aux mesures de protection, ces mesures doivent également être régulièrement adaptées et améliorées. **La numérisation et les technologies de surveillance telles que les drones offrent une variété d'approches de facilitation pour les bergers et les éleveurs. Des échanges sur les nouvelles possibilités et approches ainsi que le financement de telles mesures sont nécessaires**. En outre, les mesures "traditionnelles" de protection des troupeaux, telles que les filets et les chiens de protection, nécessitent des adaptations constantes et des connaissances plus approfondies pour être appliquées correctement. Il est donc fortement recommandé aux administrations nationales et régionales (départements agricoles, départements forestiers, départements environnementaux, etc.) :

- d'échanger régulièrement avec les administrations et les praticiens d'autres régions et/ou pays afin de partager leurs expériences et de mettre en commun leurs ressources.
- d'échanger régulièrement avec des administrations et des praticiens d'autres régions et/ou pays afin de partager leurs expériences et de mettre en commun leurs ressources. Cela est également vrai lorsqu'il s'agit de contrer les positions extrémistes : les connaissances factuelles acquises grâce à ces échanges permettent de contrer ces positions.

4. Où sont les "lacunes" dans ce processus d'apprentissage et d'expérience ? Où n'a-t-on pas accordé suffisamment d'attention jusqu'à présent ?

L'échange interdisciplinaire entre les différentes parties prenantes dans et entre les régions, voire les pays, est un enjeu important pour relever le défi des connaissances manquantes et des préjugés lorsqu'il s'agit des réalités de la prédation et de la difficulté à y faire face. Il est **crucial de considérer que des conflits profondément enracinés entre des personnes ayant des valeurs et des intérêts différents existent ici, et que cela joue un rôle vital lorsqu'il s'agit de traiter les questions liées aux loups**. E effet, de nombreux conflits concernant la gestion de la faune et des ressources naturelles semblent être alimentés, voire créés, par une méfiance sous-jacente. Le loup peut ainsi servir prétexte pour de tels conflits (voir rapport KORA, p. 34-36 et 52-56) : "Malgré la diversité des conflits associés aux grands carnivores et la diversité des approches qui existent pour réduire ces conflits, il existe une caractéristique commune qui semble être au cœur d'une approche réussie. Et il s'agit de la

¹⁵ Voir Rauer, G. (2019).

¹⁶ <https://www.eurolargecarnivores.eu> (en)

¹⁷ Voir les pages 18 à 23 du rapport final : www.cipra.org/connaissances-loup (en)



nécessité de s'engager avec une diversité de parties prenantes d'une manière ciblée, dépendante du contexte et significative." (Linell 2013 cité dans le rapport KORA, p. 52). Il existe de nombreuses méthodes différentes pour l'engagement des parties prenantes (groupes de travail, forums de contact, soutien pratique, suivi ou élaboration conjointe de plans d'action, ou même processus de codécision). Au final, la méthode est moins importante que le processus lui-même et l'attitude avec laquelle il est abordé : la **participation doit reposer sur des principes qui favorisent l'autonomisation, l'équité, la confiance et l'apprentissage** (voir *ibid* p. 53).

En ce qui concerne la communication avec le grand public, il faut des administrations régionales qui manifestent la volonté de fournir des informations de manière transparente et en temps utile. Cette approche empêche la propagation de rumeurs et renforce la crédibilité des autorités. Les gardes-chasse sont essentiels à la communication sur les loups. En tant qu'interlocuteurs directs de la population et des communes, ils jouent un rôle très important d'interface entre les habitants et l'État (fédéral). Ils sont également une sorte « d'antenne » qui perçoit les préoccupations de la population (voir *ibid*, p. 57 ; voir également question n° 6 ci-dessous).

Les " absents de la surveillance active " ne peuvent être contournés lorsqu'une gestion professionnelle des loups est nécessaire. **Il faut mettre en place des structures de suivi professionnel dans lesquelles la répartition, l'utilisation de l'espace et le comportement des loups sont surveillés, les tirs et les pertes sont enregistrés en permanence** (voir Sürth, Miller et al. 2018, p. 91). Il peut également s'avérer essentiel d'impliquer les populations locales (bergers, chasseurs, gardes-chasse, etc.) dans les activités de surveillance afin d'accroître la fiabilité des activités et des données collectées auprès de la population locale. Il existe souvent une méfiance profondément ancrée à l'égard des données fournies par les autorités si la population locale n'a pas été impliquée du tout.

En ce qui concerne l'impact psychosocial des attaques de loups sur les bergers et les éleveurs, des unités d'intervention immédiate sont nécessaires. Actuellement, de telles unités d'intervention pour la prévention des attaques de loups (WPIU) sont mises en œuvre dans le cadre du projet européen LIFEWolfeAlps¹⁸. Cependant, ces unités d'intervention ne devraient pas seulement apporter un soutien en matière de prévention des attaques, mais aussi être formées pour apporter un soutien immédiat lorsqu'une attaque a eu lieu. C'est souvent une expérience profondément choquante et perturbante que de découvrir que son bétail est victime d'une attaque. Parler de cette expérience avec une personne correctement formée peut être d'une grande aide dans ce cas.

5. Quelles erreurs pourraient/devraient être évitées ?

En ce qui concerne la mise en œuvre précoce des mesures de prévention, voir les "Conclusions et recommandations" à la question 3 ci-dessus. En ce qui concerne les **chiens de protection en particulier, une évaluation précoce et proactive de la situation juridique, éducative, financière et pratique est nécessaire.** Les chiens de protection naissent dans "leur" troupeau et y vivent toute l'année. Ils travaillent de manière largement

¹⁸ <https://www.lifewolfalps.eu/fr/al-via-la-prima-stagione-delle-squadre-di-supporto-alla-prevenzione-delle-predazioni-in-alpeggio/> (fr)



indépendante, sans recevoir d'ordres directs de leurs maîtres, et réagissent avec méfiance à tout ce qui est nouveau et étrange pour eux. L'utilisation de chiens de protection dans des régions qui n'ont pas eu de contact avec les grands carnivores pendant une longue période déclenche un processus d'apprentissage et constitue un problème complexe. **Pour (ré)intégrer la détention de ces chiens dans la vie quotidienne des bergers et des éleveurs, un respect mutuel est nécessaire entre les détenteurs de bétail et les acteurs non agricoles** (voir Mettler, 2019 p. 233-237). En outre, la formation et les ressources financières doivent être fournies par les autorités afin d'établir un système fonctionnel d'élevage, d'obtention, de formation et de distribution des chiens (filière). Une grande expérience a été accumulée dans des pays comme la Suisse et la France au cours des dernières décennies. **Il est fortement recommandé aux régions où la détention de chiens de protection est encore un phénomène nouveau, d'établir des liens étroits et d'entretenir de bonnes relations et des échanges avec les acteurs concernés dans les régions respectives de ces pays.**

En ce qui concerne l'implication politique, la volonté de faire fonctionner la coadaptation est une condition préalable à un traitement constructif et à une approche factuelle. Les autorités politiques doivent se distancer des débats émotionnels et mettre en œuvre les plans de gestion souvent déjà disponibles.

6. **À quoi pourrait et devrait ressembler un transfert de connaissances fructueux entre personnes sur ce sujet ? Quels exemples de bonnes pratiques connaissez-vous ?**

Il existe divers moyens de communication, de la communication directe à la communication indirecte, qui permettent d'atteindre le public de différentes manières. Tous ces moyens ont des impacts différents et sont souvent appliqués d'une manière ou d'une autre, mais la question qui se pose est la suivante : "Quelles améliorations peut-on apporter ?" Dans le rapport suisse KORA de 2020, la réponse à cette question est la suivante (p. 57-60) :

- **Communication rapide et proactive**, par exemple en cas de dommages ou de décès, dans les plus brefs délais, afin de gérer les incertitudes et de distinguer les faits des hypothèses.
- **Des communications régulières** : même si des populations de loups sont établies dans une région, une information régulière sur la situation des loups est vitale car dès que l'information parvient au public par d'autres canaux, celui-ci perd confiance.
- **Impliquer les municipalités** : lorsqu'un événement lié au loup se produit dans une municipalité, les autorités locales sont confrontées à des demandes de renseignements de la part de la population et des médias et doivent donc être intégrées dans des stratégies de communication plus larges des autorités.
- **Les messages véhiculés** : jusqu'à présent, les "nouvelles du loup" avaient principalement une connotation négative. Ce qui manque dans la communication sur le loup, ce sont des informations sur des expériences "normales" avec cette espèce. Il convient de communiquer plus activement des messages et des exemples constructifs sur la coexistence des loups et des humains et sur la coexistence des personnes qui ont des "images du loup" différentes.

Le transfert de connaissances susmentionné vise principalement les autorités qui communiquent avec le public. Par ailleurs, d'autres formes plus directes de transfert de connaissances sont très utiles et sont déjà appliquées dans différents contextes. Ces formes de transfert de connaissances, telles que les échanges entre pairs, les excursions, les tables



rondes régulières et les plateformes de parties prenantes, les conférences et les forums, sont des vecteurs importants de compréhension et de connaissance. Il conviendrait d'adopter une approche transfrontalière plus intensive à cet égard. L'échange et le dialogue entre les personnes est le moyen le plus efficace de créer la compréhension et de transférer la connaissance et comme les loups ne dépendent pas des frontières nationales ou régionales, les personnes ne devraient pas l'être non plus.

7. **Quels sont les "points cruciaux" sur lesquels il faut travailler maintenant ? À quoi devons-nous prêter une attention particulière maintenant ?**

De nombreux sujets différents sont des points cruciaux pour les personnes interrogées : Elles mentionnent une communication plus importante et de meilleure qualité, un financement plus important des mesures de prévention par rapport aux indemnisations, une meilleure connaissance scientifique ainsi qu'une "éducation" plus efficace des loups. Ce que l'on peut définitivement conclure ici, c'est qu'une importante question sous-jacente devrait être abordée de manière plus intensive et transparente :

L'agriculture de montagne à petite structure, telle qu'elle est souvent associée aux Alpes, est fortement touchée par les changements structurels. De moins en moins de personnes en Europe gagnent leur vie dans l'agriculture, et encore moins dans l'agriculture comme unique source de revenus. Dans la plupart des pays européens (et donc alpins), les agriculteurs sont une minorité, car la plupart des habitants des Alpes vivent dans des villes et des agglomérations. De plus, les débats publics sur l'utilisation des terres, le bien-être des animaux et l'utilisation des pesticides entraînent une polarisation de la société. Dans le même temps, on assiste à une montée des attitudes romantiques à l'égard de la nature et des espaces sauvages, pour lesquelles les grands carnivores servent souvent de porte-drapeaux. **Ce fossé - très grossièrement parlant - sépare les populations urbaines des populations rurales. Ou encore, il sépare les personnes qui vivent de l'agriculture et celles qui ne connaissent absolument pas les réalités de l'agriculture (de montagne) et/ou de la garde des troupeaux dans les alpages.** Dans ce cas, des stratégies de communication intelligentes de la part des autorités sont nécessaires afin de transférer les connaissances sur les réalités de l'agriculture de montagne aux habitants urbains ou périurbains. Le tourisme pourrait également jouer un rôle essentiel dans la mesure où les zones de montagne rurales et "vierges" sont des destinations touristiques populaires. Une communication plus élaborée sur l'importance et les avantages généraux, mais aussi sur les défis de l'agriculture de montagne dans les Alpes, est nécessaire de toute urgence. L'impact du retour des loups n'est qu'un des facteurs qui doivent être évalués ici. Plus important encore, les relations générales entre la ville et la campagne concernant l'agriculture, l'écologie et les questions socioculturelles devraient faire partie des programmes éducatifs dans les écoles. En particulier, les conditions de travail des bergers, leur rang social, leurs responsabilités croissantes et leurs exigences professionnelles dues aux mesures de protection des troupeaux devraient être pris en considération par les autorités de l'agriculture et du tourisme (Cf. 3.3 Potentiels et défis d'une organisation transfrontalière de bergers)

8. **Sur quels sujets concernant la coadaptation de l'homme et du loup souhaitez-vous obtenir un retour d'information et/ou approfondir vos connaissances ?**

Ici encore, le désir d'une "meilleure" communication dans différents contextes est mentionné. Il est facile de détecter les efforts de communication manquants ou les efforts de communication qui ne mènent pas à des solutions ou du moins à une voie constructive



concernant les relations entre l'homme et le loup. **Dans le projet de mise en œuvre de cette enquête préparatoire mené par CIPRA International, CIPRA Allemagne, CIPRA France et CIPRA Italie, l'accent sera mis, entre autres, sur ce sujet (voir plus bas dans les conclusions générales).**

En ce qui concerne les chiens de protection, la recommandation est - en particulier pour les pays et les régions où les chiens de protection sont un phénomène plutôt nouveau - **de mettre immédiatement en place un système opérationnel d'élevage, d'obtention, de formation et de distribution de ces chiens**, d'un point de vue légal et pratique (filière). Il s'agit d'une question complexe et difficile, notamment dans les régions où les alpages jouent un rôle essentiel dans le tourisme, et qui mérite une attention particulière. En même temps, des chiens de protection en bonne santé, bien élevés et entraînés, constituent la protection la plus efficace contre la prédation. **Étant donné que de nombreuses erreurs peuvent être évitées grâce au partage de l'expertise et de l'expérience, les échanges internationaux, notamment en ce qui concerne la question des chiens de protection, sont vivement recommandés. Les administrations régionales et nationales, les éleveurs, les bergers, les gardes-chasse, les chasseurs et aussi les personnes travaillant dans le tourisme (guides, employés travaillant dans le marketing et la communication, gestionnaires, etc.) peuvent éviter des difficultés majeures s'ils sont correctement informés, car le comportement des chiens de protection diffère considérablement de celui des autres chiens de travail en ce qui concerne l'éducation et la gestion.**

Apparemment, les développements en France concernant la coadaptation des humains et des loups suscitent un grand intérêt. Comme la plupart des meutes de loups de l'espace alpin vivent en France, cela est très compréhensible, beaucoup d'efforts ont été faits dans les stratégies de coadaptation dans ce pays, et beaucoup de connaissances et d'expériences ont été acquises en conséquence. En même temps, la France a également besoin d'acquérir plus de connaissances, notamment sur le sujet susmentionné des chiens de protection (voir section 4.1.1.5 "France" du rapport final, p. 18 - 23). **Ainsi, un nouvel échange international entre les administrations et les praticiens (bergers, éleveurs) peut être fortement recommandé afin d'éviter de reproduire les mêmes erreurs dans différents pays et d'adapter les modèles de fonctionnement de la protection des troupeaux, de la communication, de la gestion des pâturages et de la gestion des grands carnivores à d'autres conditions nationales et/ou régionales.**

POTENTIELS ET DEFIS D'UNE ORGANISATION TRANSFRONTALIERE DE BERGERS

Pour le rapport complet, voir ici : www.cipra.org/connaissances-loup (en)

En France, en Autriche, au Tyrol du Sud et en Suisse, les bergers interrogés ont clairement exprimé le besoin d'une organisation plus forte. En Autriche et au Tyrol du Sud, mais aussi en France, où il existe déjà plusieurs associations de bergers, on observe la création de nouvelles associations locales. Cependant, les bergers interrogés émettent des réserves quant à une organisation transfrontalière de bergers destinée à promouvoir plus que l'échange culturel entre eux. En même temps, notre recherche montre qu'une telle organisation a un grand potentiel. Les bergers de France, d'Autriche, du Tyrol du Sud et de Suisse sont tous confrontés à des problèmes très similaires. Une organisation transfrontalière de bergers pourrait



contribuer à sensibiliser les pays à la profession, à plaider pour une formation professionnelle transfrontalière, à promouvoir les échanges et la mise en réseau entre bergers. En outre, elle pourrait agir comme une représentation cohérente et professionnelle des intérêts des bergers et constituer un point de contact indépendant pour les questions relatives aux droits et aux devoirs des bergers. Malgré la situation initiale difficile, nous recommandons de s'attaquer à la création d'une organisation transfrontalière de bergers dans l'intérêt des ovins, caprins, bovins et vaches, et bien sûr aussi dans l'intérêt de ceux qui les gardent. Le premier pas dans cette direction consiste à clarifier les questions suivantes :

1) Comment est-il possible de travailler en tant qu'organisation transfrontalière de bergers dans différentes régions de manière compétente et en même temps de défendre les préoccupations des bergers à un niveau supranational ?

2) Quelles exigences structurelles une telle organisation doit-elle remplir pour être en mesure de poursuivre ses objectifs de manière cohérente ?

3) Une organisation transfrontalière de bergers doit-elle se limiter aux questions techniques et s'abstenir délibérément de prendre des positions politiques ?

4) Est-il possible de financer plusieurs emplois pour l'organisation afin d'assurer un soutien constant ?

IV. CONCLUSIONS GENERALES

Partant du principe que le statut de protection du loup est un fait acquis dans les pays alpins en raison des traités et directives internationaux en vigueur, et que nous ne devons pas nous attendre à un changement dans un avenir proche, les questions suivantes, issues des plus de 30 entretiens réalisés pour ce rapport, doivent être abordées plus efficacement, plus sagement et plus rapidement :

- Communication avec le grand public : les autorités publiques doivent prendre en main la communication sur les questions de coadaptation entre l'homme et le loup (et ne pas la laisser à d'autres organisations et institutions), adopter une approche professionnelle et garder une distance adéquate par rapport aux attitudes populistes et émotives. Une communication basée sur des faits, calme, bien informée et transparente est nécessaire afin d'établir la confiance, de diffuser des connaissances factuelles et de contrecarrer l'instrumentalisation de la question.
- Une partie de cette communication doit être une éducation sur les réalités de la prédation, du pastoralisme et de l'agriculture de montagne en général (qui, bien sûr, sont liées). En particulier, l'effort supplémentaire que représentent les mesures de protection (charge de travail, effort financier, nouvelles pratiques comme la détention et la gestion de chiens de protection) n'est pas connu du grand public. Ici aussi, la participation active du secteur touristique/récréatif est nécessaire.
- La profession de berger est plus importante que jamais depuis le retour des grands carnivores. Une professionnalisation de l'enseignement, de la formation et de la mise



en réseau/lobbying est nécessaire dans les régions alpines, également pour améliorer la réputation sociale et la rémunération financière de la profession en tant que telle.

- Les activités de suivi des populations de loups dans les régions alpines sont très hétérogènes. Les activités de surveillance transrégionales ou transnationales sont encore une exception et devraient être harmonisées et considérablement développées. En même temps, la population locale (chasseurs, bergers, agriculteurs, etc.) devrait être intégrée dans les activités de surveillance afin d'éviter toute méfiance.
- La protection des troupeaux est la clé de la coadaptation et d'une relation fonctionnelle entre l'homme et le loup dans l'espace alpin. La mise en œuvre de mesures de protection des troupeaux - en particulier le déploiement de chiens de protection - est un processus d'apprentissage complexe et permanent pour toutes les parties prenantes (administration, agriculteurs, bergers, politiciens, touristes, chasseurs, gardes-chasse, etc). Le transfert de connaissances, le soutien financier, la formation, l'éducation et le soutien scientifique doivent être améliorés dans la plupart des pays.

Afin d'utiliser les ressources à bon escient pour les actions mentionnées ci-dessus et d'accélérer le processus de coadaptation partout, une approche transfrontalière est fortement recommandée - ce qui signifie l'échange transfrontalier de connaissances. Dans ce cas, les frontières sont les frontières régionales et nationales, mais aussi les frontières disciplinaires entre, par exemple, la science, l'agriculture et la politique. Les processus de coadaptation dans l'espace alpin ont été très hétérogènes, comme cela a déjà été mentionné dans les premières pages de ce rapport et comme cela est confirmé aujourd'hui. Par conséquent, l'échange de connaissances, qu'il s'agisse d'échanges entre pairs, de conférences, d'ateliers sur la communication des conflits ou sur l'installation de clôtures électriques, etc. est crucial pour progresser dans une stratégie de coadaptation à l'échelle alpine, pour économiser des ressources et pour accélérer les processus d'apprentissage. L'importance d'un tel échange a été soulignée tout au long des entretiens réalisés et toutes les personnes interrogées ont montré un vif intérêt à apprendre de leurs collègues étrangers. On peut affirmer sans risque qu'un transfert de connaissances transfrontalier bien préparé permet de gagner du temps et de l'argent. L'une des rares conditions préalables étant la volonté d'apprendre.

En outre, tout en respectant l'hétérogénéité de l'espace alpin et les différentes stratégies adoptées pour relever le défi de la coadaptation, les mêmes changements structurels sous-jacents apparaissent dans tous les pays : l'évolution rapide de l'agriculture elle-même, la diminution du nombre d'exploitations de montagne individuelles et de personnes travaillant (à plein temps) dans l'agriculture et, par conséquent, l'éloignement croissant au monde agricole. Le retour du loup exacerbe ces évolutions et les conflits qui en découlent et contribue même à les mettre en lumière, comme cela a été mentionné tout au long des entretiens. Le système agropastoral n'est pas très compétitif sur un marché mondial agressif et orienté vers la croissance et il est mutilé et simplifié par sa mystification et son exploitation par d'autres industries comme le tourisme. Il est donc urgent d'avoir des débats honnêtes sur les problèmes sous-jacents qui affectent tous les pays alpins. Le loup nous aide en fait à nous concentrer sur ces questions et à développer des visions pour l'avenir de l'agriculture et du pastoralisme de montagne.